

## Orientation scolaire

## Dépeçage d'un service public

Les services d'orientation sont dans le collimateur des différents gouvernements qui se succèdent depuis 5 ans. Plusieurs objectifs sont poursuivis : le premier est bien sûr de faire des économies sur le dos du service public et des fonctionnaires, le second a plutôt trait à la conception de l'école que les libéraux veulent mettre en place. Enfin il existe tout un marché autour de l'orientation et du « coaching », et l'existence du service public freine son développement.

L'école de Sarkozy et consorts est clairement une école à deux vitesses, pour quelque-uns une école de qualité chargée de reproduire les élites, pour les autres une école au rabais qui dure le moins longtemps possible. La casse des services d'orientation est nécessaire pour arriver à cet objectif. En effet, un service public de psychologues de l'éducation peut avoir un effet contraire à celui recherché, en continuant à accompagner la demande sociale de scolarisation et d'élévation des niveaux de qualification, en rendant le système lisible pour tous ceux qui le connaissent peu et en refusant de « remplir » les sections d'apprentissage, ou les sections déficitaires - qu'elles soient publiques ou privées,

Il y eut un essai de régionalisation en 2003, avec le but avoué d'inclure les centres d'information et d'orientation (CIO) dans les services de l'insertion. Au vu de la mobilisation sans précédent de la profession et de l'ensemble des personnels de l'éducation, la tactique adoptée aujourd'hui est différente : pas d'attaque frontale, voici venu le temps du dépeçage morceaux par morceaux des services et de ses missions.

✓ **1<sup>er</sup> morceau** : les locaux et l'équipement. Depuis longtemps les CIO d'état ont des budgets qui permettent à peine le paiement des loyers, de l'énergie et du téléphone. La documentation n'est plus à jour, les ordinateurs obsolètes et le papier rationné tant au personnel qu'au public dans des locaux non entretenus faute de crédits, il s'agit du premier niveau de l'asphyxie lente.

✓ **2<sup>ème</sup> morceau** : le recrutement. Depuis 2 ans le recrutement est pratiquement stoppé : 50 postes par an, ce qui représente le

remplacement d'un départ à la retraite sur 5 à partir de la rentrée 2008 (la formation dure 2 ans). Autre levier donc pour désorganiser les services et les rendre un peu plus inopérants.

✓ **3<sup>ème</sup> morceau** : le transfert des missions.

Les dernières attaques concernent le transfert de nos missions aux enseignants. Le 21 décembre, une note au BO, rendait obligatoire, dès cette année scolaire, un entretien d'orientation pour chaque élève de 3<sup>ème</sup>, en présence des parents, entretien assuré par... le professeur principal ! La circulaire de rentrée reprend cette proposition en l'étendant aux élèves des classes de première.



Le 23 mai, à Paris...

PHOTO: N. MICNEAU

Certes, déjà, l'orientation est aussi traitée, et depuis longtemps, par les professeurs principaux, mais le fait de pouvoir croiser les regards, de travailler en complémentarité, permettait justement à l'élève de parler de ses projets avec un psychologue, décentré par rapport aux résultats scolaires, et aux enseignants de pouvoir compter sur un professionnel.

Le ministère a même poussé le vice en proposant un guide de l'entretien et en demandant aux conseillers d'orientation-psychologues et aux directeurs de CIO de... former, en un ou deux jours, les enseignants à cette nouvelle démarche d'entretien !

Ceci révèle quand même le déni de notre professionnalité : imaginer que 6 ou 12 heures suffisent à être formé à l'entretien, alors que notre formation dure 2 ans après une licence de psychologie.

Dans de nombreuses académies, rien n'a vraiment été fait cette année, mais les pressions vont, n'en doutons pas, commencer en septembre. A Strasbourg néanmoins, certains voulaient inclure dans l'évaluation de l'enseignant la pertinence des conseils donnés aux élèves, et sans nul doute, aussi les résultats de ces conseils. Si vous avez un pourcentage suffisant d'orientation vers la voie professionnelle et surtout vers l'apprentissage vous êtes un enseignant méritant, et cerise sur le gâteau votre hors classe arrivera plus facilement.

Le refus du démantèlement du corps de conseiller d'orientation psychologue fut mis en scène lors de la manifestation du 23 mai dernier avec un pantin désarticulé qui a accompagné toute la journée. Ce fut aussi le thème de la scénette jouée par les conseillers ce même jour lors du rassemblement aux Invalides.

Mais pour que ce projet soit stoppé, il faut organiser les refus et la résistance :

▶ Refus pour les conseillers et les directeurs de CIO d'organiser la formation des enseignants sur les modalités d'entretiens d'orientation.

▶ Refus pour les enseignants de prendre en charge la fonction de professeur principal en 3<sup>ème</sup> et en 1<sup>ère</sup>.

**Alors, on dit NON... et tous ensemble ? ●**

LAURE BENASSAR  
CONSEILLERE D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUE